



Rétrogadation avec perte de salaire

Par **calou81**, le **04/11/2009** à **18:16**

Bonjour,
mon mari a été convoqué par son patron pour une "sanction minimale de rétrogradation" : - de chef d'équipe il devient ouvrier et en prime il lui descend son salaire au minimum (smic) s'il refuse il le licencie.....
quels sont ses droits dans tout ça
merci de me répondre car il doit donner sa réponse sous 5 jours.